



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

réforme

Question écrite n° 35889

Texte de la question

Mme Véronique Louwagie interroge Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur le rapport rendu par la commission pour l'avenir des retraites présidée par Yannick Moreau et remis au Premier ministre le 14 juin 2013. Dans ce rapport, il est proposé l'alignement du taux minimal de CSG des retraités sur celui des actifs (il passerait ainsi de 6,6 % à 7,5 %), la réduction progressive de l'abattement de 10 % professionnels (qui passerait progressivement à 7 %, 5 % voire 3 %) et la fiscalisation des 10 % de majoration de la pension des parents d'au moins trois enfants. Aussi, souhaite-t-elle connaître les intentions du Gouvernement pour cette proposition.

Données clés

Auteur : [Mme Véronique Louwagie](#)

Circonscription : Orne (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 35889

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 août 2013](#), page 8576